INDISPONIBILITÉ DU VACCIN DE LA GRIPPE DANS LES OFFICINES

Le Snapo craint la psychose

Le Syndicat national algérien des Pharmaciens d'officine (Snapo) ne décolère pas. La décision de ne pas commercialiser le vaccin contre la grippe saisonnière au niveau des pharmacies fait craindre le pire. Le Snapo prédit l'installation d'un climat de psychose.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Surpris par cette décision prise sans concertation avec les pharmaciens, le Snapo dénonce une mesure qui ne sera pas sans conséquences dans un contexte marqué par la crainte d'une pandémie de grippe porcine.

«Contrairement aux années précédentes, l'Institut Pasteur qui, habituellement, enregistrait les commandes des grossistes des mois à l'avance, cette année, il n'avait fourni aucun renseignement concernant la réception et la disponibilité du vaccin contre le vaccin de la grippe saisonnière», explique le Snapo dans un communiqué ajoutant que «à ce jour, aucune information officielle ne précise la date de la disponibilité du vaccin contre la grippe saisonnière, ni les quantités qui devraient être réceptionnées, ni les modalités de sa distribution, et de sa mise à disposition au profit des citoyens».

Une situation qui va finir par créer une véritable angoisse car estime le Snapo «il était prévisible cette année, vu le risque mondial exceptionnel de la propagation de la grippe porcine, qu'une demande plus importante et un intérêt particulier de la part de la population allaient être enregistrés sur le vaccin de la grippe saisonnière, réflexe naturel et humain aspirant à se protéger. Faut-il rappeler que le risque pandémique de la grippe saisonnière est le même sinon pire que celui de la grippe porcine ?». Ce qui inquiète d'autant le Snapo qui dénonce un manque d'information qui «contribue à l'instauration d'un climat de psychose inévitable au sein de la population qui revient souvent au niveau des officines afin de s'enquérir de la date de disponibilité du vaccin grippal. Question à laquelle les pharmaciens se trouvent dans l'incapacité totale d'apporter la moindre réponse».

N. I.

Photo : DR

Une situation qui va engendrer une véritable angoisse.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION À MOSTAGANEM

2 morts et 33 blessés

Les routes continuent de faire des victimes à Mostaganem. Ce mercredi, vers 17h, à hauteur de la cité des 300 logements à Kharrouba, un véhicule de transport de voyageurs de marque Toyota assurant la liaison Mostaganem-Ténès a dérapé. Le choc de l'accident a fait 33 blessés dont 8 sont dans un état grave. Parmi les blessés, on dénombre 4 militaires dont 1 officier qui a été amputé d'un bras. Aussitôt alertés, trois ambulances médicalisées du Samu ont évacué les blessés vers les UMC avant que la gendarmerie n'ordonne l'ouverture d'une enquête pour déterminer les raisons de cet énième accident. Le même jour à Oued El-Kheir, un piéton âgé de 37 ans a été heurté par un chauffard d'un semi-remorque qui a pris la fuite.

La route, cette infrastructure stratégique, continue à arracher la vie à des centaines voire des milliers de gens entre morts et invalides.

Une Renault Clio, venant de Mostaganem et se dirigeant probablement vers la capitale, a fait un dépassement dangereux et le véhicule s'est déporté complètement vers la gauche avant de heurter de plein fouet 2 piétons dont l'un est mort sur le coup et l'autre grièvement blessé.

A. Bensadok

DÉRAPAGE MORTEL SUR LA RN 1

31 morts et 2 blessés graves à Sidi-Bel-Abbès

Au petit matin de jeudi dernier, un grave accident de la circulation s'est produit sur la RN 13, reliant Sidi-Bel-Abbès à Oran, plus précisément dans la localité de Aïn-El-Berd, lorsqu'un véhicule léger de marque Peugeot 2006, avec à bord 3 passagers, avait dérapé avant de terminer sa trajectoire contre un arbre.

L'on déplore un mort âgé de 3 ans et 2 blessés graves qui ont été acheminés vers les UMC du CHU de Sidi-Bel-Abbès.

A. M.

TIARET

10 personnes intoxiquées à Mahdia et 5 autres à Rahouia

Pas moins de dix personnes appartenant à la même famille à Mahdia, dans la wilaya de Tiaret, ont été admises au service des urgences de l'hôpital Mohamed-Boudiaf mercredi dernier pour intoxication alimentaire, a-t-on appris de source hospitalière.

Les patients ont été évacués après avoir souffert de douleurs gastriques suivies de vertige et de vomissements. La même source souligne que les personnes ont ressenti un malaise quelques moments après avoir consommé du raisin avarié pendant le s'hor. Ces malades qui ont reçu les premiers soins ont dû quitter l'hôpital le jour même pour rejoindre leur domicile.

Par ailleurs, dans la même journée, cinq autres personnes ont subi le même sort à Rahouia. La cause serait liée à la consommation d'une soupe infecte.

M. B.

4 % SEULEMENT DES ASTREINTES JUDICIAIRES ENCAISSÉES

Un décret en préparation pour accélérer la procédure

Selon un texte de loi qui est actuellement en préparation, les huissiers de justice devraient se charger du recouvrement des astreintes judiciaires découlant notamment des affaires pénales. Ces dernières, estimées, actuellement, à seulement 4%, sont la cause d'une perte importante pour le Trésor public, selon M. Cherif Mohamed, président de la Chambre nationale des huissiers de justice.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) -Selon l'auxiliaire de justice, le taux des recouvrements devrait être revu à la hausse aussi bien pour le civil que pour le pénal, comme cela a été la cas pour l'application des décidions de justice qui est passée à un taux de 90 % au cours de ces dernières années, suite à la nouvelle réglementation mise en œuvre en 2006. Le taux moyen au niveau mondial est estimé à 60 %, selon les intervenants.

M. Cherif Mohamed dira aussi que pour les huissiers de justice, les notifications suite à l'application des nouveaux textes de loi sont passées d'un taux de 26% à 80% dans le cadre de la réforme du secteur de la justice.

Lors d'une conférence de presse organisée lors du forum d'*El Moudjahid*, le président de l'Ordre des huissiers de justice est revenu sur l'élection, la semaine dernière de l'Algérie au sein du bureau exécutif de l'Ordre international des huissiers de justice.

Cette élection qui représente un important pas en avant pour la profession permettra, selon M. Cherif Mohamed, d'apporter notamment des modifications dans le règlement intérieur de l'Union. «Nous sommes actuellement le porte-voix de cette profession au niveau africain et arabe et nous comptons entamer un programme d'action», a déclaré l'intervenant.

Il dira aussi qu'une action de sensibilisation sera initiée en direction des pays arabes, qui sont peu nombreux au sein de l'Union internationale des huissiers de justice.

Par ailleurs et parmi les actions qui seront entreprises, la représentation algérienne compte demander à ce que la langue arabe soit d'usage au sein de l'Union comme cela est déjà le cas pour le français et l'anglais. La Chambre nationale poursuivra ses actions en oeuvrant aussi à passer d'une union maghrébine des huissiers de justice à une union africaine.

M. Cherif Abbès rappellera aussi que les experts internationaux ont classé l'Algérie à la première place concernant les textes relatifs à l'application des décisions de justice.

De l'année 2002 à ce jour, la Chambre nationale des huissiers de justice a organisé quatre conférences internationale en présence de 1 400 huissiers de justice et quarante pays participants.

F.-Z. B.

ORAN

Une centaine de bus pour assurer le transport interwilayas

Dans le souci d'assurer aux citoyens le transport durant la période de l'Aïd, où ils ont d'énormes difficultés à se déplacer en raison de l'indisponibilité d'un quelconque moyen, la Direction des transports a pris les devants en accordant des autorisations à une centaine de bus assurant diverses lignes urbaines. Ces autorisdations permettront une exploitation des lignes à destination de cinq wilayas principalement. Pour sa part, le président de la Fédération des transporteurs (UGCAA) se dit rassuré par le nombre de bus engagés dans cette opération. Concernant le transport urbain, notre interlocuteur nous a signalé avoir mener une campagne de sensibilisation à l'adresse des propriétaires de bus au nombre 3 200, et des chauffeurs de taxi (8 500) afin de s'assurer que le service sera garanti durant les deux jours de l'Aïd.

B. A.